# ANNEXE AJOUTÉE A LA DEMANDE DU MINISTERE

### 201652

PRIME SPECIFIQUE ATTRIBUEE AUX FONCTIONNAIRES DES CORPS DES CADRES DE SANTE CIVILS, DES INFIRMIERS CIVILS DE SOINS GENERAUX, DES TECHNICIENS PARAMEDICAUX CIVILS DU MINISTERE DE LA DEFENSE, DES AIDES-SOIGNANTS ET DES AGENTS DES SERVICES

#### Identification de la fiche

Entité	ARM MI 150
Code BJ	201652
Code PAY	1652
Libellé BJ	Prime spécifique attribuée aux fonctionnaires des corps des cadres de santé civils, des infirmiers civils de soins généraux, des techniciens paramédicaux civils du ministère de la défense (service de santé des armées)
Objet du complément	Impacts Fiscalité/cotisations/contributions
Date de validité de la fiche RDP	01/01/2022
Date de validité annexe	01/01/2022
Fin de validité annexe	

## Impacts sur modalités de service :

Temps partiel: suit le traitement

## Impacts sur absences et congés :

Congé de maladie ordinaire : suit le traitement

Congé de longue maladie : suspension

Congé de longue durée pour maladie : suspension Congé de maternité, paternité, adoption : sans impact

# Fiscalité, cotisations, contributions :

POPU	FISC./COTIS./CONTRIB.	
F	IMPOSABLE	X
	PENSION CIVILE	
F	RAFP	Х
	IRCANTEC	
	FSPOEIE	
F	CSG	Х
F	CRDS	Х

VEUVAGE	
MALADIE	
VIEILLESSE	